

PROJET D'ECOLE



ECOLE MONTESSORI
LES PAILLONS

SOMMAIRE

Introduction : une gestion tripartite

Le projet pédagogique

1. L'accompagnement bienveillant

- 1.1 Les valeurs : « se connaître pour grandir »
- 1.2 Les objectifs principaux
- 1.3 L'enfant
- 1.4 Suivi de la progression des enfants
- 1.5 Le rôle de l'éducateur

2. Apprendre de manière libre, autonome et responsable

- 2.1 L'ambiance de travail
- 2.2 Le matériel
- 2.3 Autres outils
- 2.4 Le vivre ensemble
- 2.5 A la fin de la scolarité à l'école "Les Papillons"

3. Les temps forts de la semaine

- 3.1 Le temps de l'au-revoir
- 3.2 Le repas
- 3.3 La récréation
- 3.4 Le temps de repos
- 3.5 Le Conseil d'école
- 3.6 Les fêtes d'anniversaires
- 3.7 Les temps de recentrage et de relaxation
- 3.8 Le temps des responsabilités

ANNEXES

Règlement intérieur

Règlement de la garderie parentale

Introduction : une gestion tripartite

« L'enfant n'est pas un vase que l'on remplit, mais une source qu'on laisse jaillir. »

Maria Montessori

Ce projet d'école est à la fois un projet pédagogique et un projet social.

Le fonctionnement de l'école repose sur une gestion tripartite composée :

- de l'équipe pédagogique
- du bureau d'association, gestionnaire administratif
- des familles adhérentes au projet et investies en tant que membres de l'association

C'est à titre professionnel que l'équipe pédagogique porte ce projet et en est l'experte. Elle se soucie de l'adhésion des familles à ce qu'elle propose via des échanges, des explications, une recherche de solutions en collaboration avec les parents, le bureau ou d'autres professionnels, si nécessaire.

La cohésion de l'école repose sur la reconnaissance mutuelle du rôle de chaque partie au sein du projet et de la bonne orchestration de celui-ci, via des rencontres régulières.

Identité

Une école privée, indépendante, laïque et hors-contrat.

L'école "Les Papillons" est une école privée mixte hors contrat en externat, qui a ouvert ses portes en septembre 2011.

L'école est déclarée à l'inspection académique sous le numéro 0875072R et à la mairie. Elle est hors contrat avec l'Education Nationale, ce qui implique que le personnel n'est pas rémunéré par l'Etat et qu'elle ne perçoit aucune subvention publique.

Elle est indépendante et laïque, ne répond à aucun mouvement politique ni religieux.

La structure juridique de l'école est l'association loi 1901, à but non lucratif, portant le nom « Les Papillons, Grandir et Devenir ».

Historique

C'est en 2006 que se retrouvent deux amies, Cécile Moreno, professeur en Collège et Anne Coulaud-Dutheil, alors réflexologue plantaire.

S'interrogeant sur l'uniformisation et portant un regard particulier sur les méthodes centenaires de pédagogues de renom, qui placent l'enfant au coeur de ses apprentissages, naît alors le projet d'une école.

Celle-ci sera vécue en tant qu'expérience vivante, riche, en termes d'apprentissages, dans le respect de la construction de la personnalité de l'enfant: c'est la méthode de Maria Montessori qui représente les piliers de l'école.

Ne souhaitant pas s'enfermer dans une seule méthode, les deux co-fondatrices intègrent d'autres références pédagogiques tout en se situant dans le cadre de l'Education Nationale.

Anne se forme à la méthode Montessori en 2007, en proposant des ateliers pour les enfants de 3 à 9 ans. Cécile gère déjà une association.

De cette synergie est créée l'association « Les Papillons, Grandir et Devenir ».

Elle fonde l'école Les Papillons qui s'installe tout d'abord à Cieux, situé à 30 kms de Limoges, dans les locaux d'une ancienne école, accueillant 10 enfants âgés de 3 à 10 ans à son ouverture en septembre 2011, puis, elle déménage dans de nouveaux locaux plus spacieux en septembre 2015, à Verneuil sur Vienne, avec 27 enfants inscrits, répondant ainsi au rapprochement géographique de Limoges et à une demande croissante des familles.

L'Association devient propriétaire des lieux en août 2016.

L'école, en cours d'aménagement, peut désormais s'assurer une situation géographique privilégiée, et peut se concentrer sur son projet d'école grâce à la pérennité de son équipe pédagogique.

Les locaux

L'école Les Papillons est située au 15, route de la Côte, sur la commune de Verneuil sur Vienne (87430), à proximité de la section en 4 voies de la route européenne E603 sur l'axe Limoges/ Saint Junien.

L'école se compose d'un bâtiment de 400 m² de plain pied, sur un terrain clos de 3000 m². L'accès à l'école s'effectue par un portillon et un grand portail menant à une aire de parking délimitée et sécurisée. Le reste du terrain est en herbe avec un coin potager.

Les espaces intérieurs :

- un espace d'accueil avec porte-manteaux nominatifs et bancs, ainsi que le bureau de la direction.
- une salle de repos
- un bureau dédié à l'équipe pédagogique
- une salle de classe également utilisée pour la garderie du soir
- une pièce principale de 175 m² répartie en un espace d'ambiance et un espace repas
- une petite pièce de cuisine
- trois sanitaires
- un garage attenant

Financement

Ce type d'école ne bénéficie d'aucune aide financière publique directe. Son équilibre financier repose uniquement sur les frais de scolarité payés par les familles.

L'investissement de départ (local, travaux, matériel, frais de création...) provient uniquement de l'investissement personnel des fondateurs et d'un emprunt bancaire.

Les charges comportent, les salaires du personnel (70 % du budget), les charges liées au

local, l'assurance, le chauffage, l'eau, l'électricité, les contrôles de sécurité annuels, les frais de comptabilité, le téléphone, l'entretien des locaux, le renouvellement du matériel etc...

Le montant des frais de scolarité est calculé au plus juste pour :

- le bon équilibre des finances
- permettre à la structure d'avoir un encadrement compétent et pérenne
- des locaux entretenus et du matériel en bon état.

Le public

L'école accueille les enfants de 3 à 11 ans répartis en deux ambiances : 3-6 ans et 6-11 ans.

L'équipe éducative

L'équipe de professionnels formée à la méthode Montessori comprend deux éducatrices, une assistante et une aide aux repas.

Elle suit une formation régulière et se concertent lors des réunions pédagogiques hebdomadaires et de la supervision d'équipe encadrée par une psychologue, une fois par période.

L'école est gérée en co-direction. Elle accueille chaque année une personne en Service Civique.

Le bureau

Il est employeur, responsable dans la gestion des locaux et la représentation publique de l'école.

Les parents

Les parents sont impliqués dans l'entretien des locaux, la gestion de la garderie, du ménage, ils développent la cohésion entre les membres de l'association, ils accueillent et intègrent les nouveaux parents.

Le projet pédagogique

1. Un accompagnement bienveillant

Maria Montessori a élaboré bien plus qu'une pédagogie, une philosophie éducative : cette forme d'éducation est dédiée à la liberté et à l'autonomie qui favorisent la confiance en soi.

Maria Montessori voit « *l'éducation comme une aide à la vie* ».

Une éducation qui permet à l'enfant de devenir un individu libre de penser et d'agir par lui-même, confiant, conscient et responsable et qui lui permette de s'adapter au monde dans lequel il vit.

Les principes élaborés par Maria Montessori, il y a plus d'un siècle, sont largement confirmés par les recherches actuelles avec Céline Alvarez, Stanislas Dehaene : en psychologie, neurosciences, pédagogie, sociologie...

Cette démarche éducative, utilisée à travers le monde entier, est universelle, et s'adapte à tous les enfants quels que soient leur parcours, leur origine socio-culturelle ou leurs particularités.

1.1 Les valeurs : « se connaître pour grandir »

L'école s'attache à transmettre les valeurs essentielles qui font naître ce que Maria Montessori appelait « *le guide intérieur* » pour construire l'enfant dans son individualisation et lui donner la confiance suffisante pour grandir grâce à :

- l'accompagnement bienveillant et sécurisant
- les règles du vivre ensemble
- l'auto-discipline
- la responsabilisation
- la coopération
- la prise d'autonomie
- le respect de soi et des autres
- l'entraide
- le respect de son environnement

1.2 Les objectifs principaux

L'école met tout en œuvre pour encadrer et guider les enfants dans un accompagnement bienveillant pour :

→ Apprendre à vivre ensemble, en respectant la singularité de chacun: la connaissance de soi et la reconnaissance de l'autre.

✓ Aider l'enfant à **gérer ses émotions**, à gérer les conflits de façon non violente, à développer la maîtrise de lui-même, de son corps et ses déplacements.

✓ Permettre à l'enfant de respecter et d'interagir avec les autres (enfants et adultes).

✓ Favoriser l'**épanouissement** de chaque enfant, tout en favorisant son **intégration sociale**.

→ Offrir à l'enfant un lieu où il se sent bien, en sécurité, heureux et où il a envie de travailler.

✓ **Respecter** l'enfant dans **ses besoins, son rythme**, sa personnalité et dans sa dignité.

✓ Permettre à l'enfant d'acquérir les apprentissages fondamentaux et les bases culturelles nécessaires à l'**éveil de son esprit critique**.

✓ Permettre à l'enfant d'acquérir une base de connaissances solides à partir de l'**expérience concrète** et donner l'envie d'apprendre et le goût de l'effort.

→ Développer l'autonomie, la volonté et le sens des responsabilités.

✓ Faire **confiance** à l'enfant pour qu'il apprenne par lui-même.

✓ Permettre à l'enfant de s'adapter à son environnement et de **penser** par lui-même.

1.3 L'enfant

L'enfant est accompagné vers son autonomie, dans sa capacité à faire des choix, et dans sa prise progressive de responsabilités.

Le rythme propre à chaque enfant est respecté, grâce à un enseignement individualisé. Petit à petit, la capacité de l'enfant à vivre en groupe augmente, et les travaux en commun se développent. Le mélange d'âge dans les classes permet d'entretenir la coopération qui

se met naturellement en place entre enfants plus jeunes et plus âgés.

L'enfant apprend dans le mouvement, ce qui lui permet d'ancrer les acquisitions dans son corps. La méthode est construite de manière à isoler les difficultés. Ainsi, l'enfant peut progresser sans se décourager.

1.4 Observation de la progression des enfants

La démarche Montessori comporte ni note, ni évaluation. En revanche, un outil de suivi régulier des enfants est mis en place par l'équipe, afin de suivre leur progression et de pouvoir la partager avec les parents.

Les enfants ramènent leurs porte-vues et cahiers à chaque vacances afin de partager avec leurs parents leurs « exploits » et découvertes.

Un bilan individuel avec les parents est proposé au moins 1 fois dans l'année et aussi souvent que nécessaire à la demande des parents ou de l'équipe.

L'école et son équipe a pour rôle un accompagnement éducatif et pédagogique dans la mesure de ses compétences. Parfois, certains enfants ont besoin d'être accompagnés par d'autres professionnels (orthophonistes, psychologues, ergothérapeutes...).

L'école n'a pas ces compétences et proposera aux parents de se tourner vers eux ou de collaborer avec eux dans un projet d'accompagnement cohérent.

Remarque : l'enfant reçoit de ses parents et de ses aïeux, une mémoire. Cet héritage peut être lourd pour l'enfant et le bloquer dans sa construction individuelle. De ce fait, ces freins révèlent parfois des questionnements qui seront transmis à la famille.

Ces dernières peuvent, si elles le souhaitent, s'en saisir pour aider l'enfant.

1.5 Le rôle de l'éducateur

L'éducateur est là pour éveiller le potentiel des enfants. Il est garant d'une ambiance de travail calme, structurée et bienveillante.

Il met en place un environnement et des ateliers qui évoluent en fonction des besoins des enfants présents.

L'essentiel du travail de l'éducateur est d'observer finement chaque enfant afin de déterminer à quel stade de développement il se trouve : c'est ce que Maria Montessori appelle « *période sensible* ». Il lui propose alors le bon matériel au bon moment et profite ainsi de l'élan naturel passager de l'enfant vers cet apprentissage.

Chaque matériel dispose d'un protocole d'utilisation spécifique. Avant qu'un enfant puisse le manipuler, l'éducateur prend le temps de le lui présenter en individuel.

L'éducateur laisse les enfants expérimenter le temps qu'il leur faut tout en protégeant leur espace de travail. Un lien de confiance s'établit dans la classe.

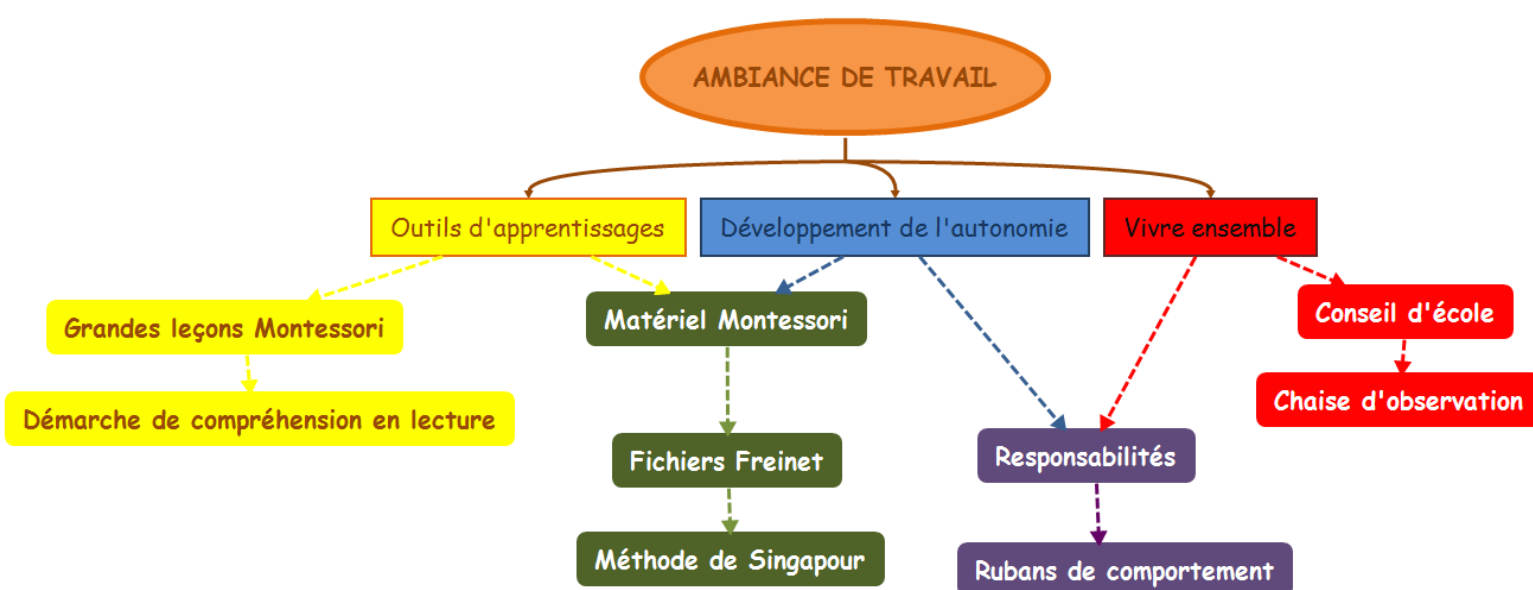
L'éducateur n'intervient que si l'enfant le sollicite, il ne corrige pas l'enfant, le matériel permettant la correction autonome.

Selon Maria Montessori, le travail individuel est essentiel.

Des moments collectifs permettent aux enfants d'apprendre à travailler en groupe, à s'exprimer en public, à respecter et à écouter les autres. Dans la journée, les enfants sont invités à se regrouper autour d'une activité à vivre ensemble (chant, cuisine, écoute d'un conte, atelier créatif, activités sportives...).

L'enfant peut aussi être directement acteur de la vie en collectivité, par exemple, la préparation d'une collation par des enfants pour tous les autres.

2. Apprendre de manière libre, autonome et responsable



2.1 L'ambiance de travail

L'accueil, le matin, est primordial pour que l'enfant puisse démarrer sa journée sereinement, et lui donner envie de se mettre au travail. Chaque enfant est accueilli par un adulte de l'équipe et est invité à aller vers le matériel.

L'école Montessori est un lieu conçu pour l'enfant afin que celui-ci puisse s'y épanouir pleinement et ainsi devenir le véritable acteur de sa vie.

Cet environnement est pensé pour l'enfant, le mobilier et le matériel sont adaptés à sa taille et à sa force. Le matériel doit être complet, beau et raffiné pour donner aux enfants l'envie de les utiliser.

« C'est dans les premières années de sa vie, que l'enfant prépare, grâce à son esprit absorbant tous les caractères de l'individu, bien qu'il en soit inconscient. Aussi l'aide éducative est-elle apportée à cet âge grâce au milieu. Voilà donc l'âge auquel l'homme travaille sans fatigue et assimile la connaissance, comme un aliment vivifiant. » Maria Montessori.

Dans l'ambiance, l'enfant dispose, dès 3 ans, de différentes aires :

- Vie pratique ou « éducation motrice »: faire la vaisselle, éplucher, couper... pour améliorer sa capacité à coordonner ses mouvements, mieux se concentrer, acquérir de la confiance en soi par la répétition des gestes et devenir autonome.
- Vie sensorielle dans laquelle il pourra développer et exercer ses 5 sens. A ces perceptions sont associés des concepts (grand/petit, long/court, lisse/rugueux, formes, couleurs, quantités...). L'enfant effectue un travail de discrimination, de comparaison, de gradation. Il développe sa « *pensée mathématique* ».
- Mathématiques/géométrie: un matériel concret spécifique permet à l'enfant de matérialiser des concepts abstraits ; on aborde les notions de manière sensorielle, ce qui permet leur compréhension plus profonde.
- Langage: nous proposons une approche concrète. Le premier objectif est l'enrichissement du vocabulaire et la diversification de l'expression. L'apprentissage de la lecture, puis de l'écriture, démarre avant de savoir tracer des lettres avec un stylo. L'enfant s'entraîne avec des exercices de raffinement du mouvement, de reconnaissance de formes, de coordination oculomotrice. Le langage est abordé à travers la perception sensorielle (lettres rugueuses, formes à dessin...), la leçon en trois temps et ateliers

spécifiques à la méthode Montessori.

➤ Culture

- Géographie (puzzles des continents, cartes du monde ...)
- Histoire via les Grandes Leçons
- Zoologie (puzzles, nomenclatures des animaux, cartes renseignées et non renseignées des vertébrés et invertébrés...)
- Sciences (les expériences dans les ateliers Montessori...)
- Langue (sensibilisation à la langue anglaise par des chansons, comptines, jeux pour les plus jeunes et pour les plus grands, pouvoir s'exprimer à l'oral et à l'écrit)
- Art
- Botanique

➤ Comment sont abordées l'Histoire, la Géographie, les Sciences, la Zoologie, la Botanique ?

Les 5 grandes leçons présentent à l'enfant une vision globale et cohérente de l'univers, des civilisations, des découvertes et des inventions des hommes et constituent le fil conducteur de la vision cosmique de Maria Montessori.

Ces 5 grandes leçons sont présentées à l'enfant sous la forme d'histoires, de fables, agrémentées d'expériences concrètes (par exemple, les différents états de la matière et leurs transformations...), de fresques et d'images symboliques qui nourrissent l'imagination de l'enfant.

Au cours de chacune de ces leçons, la participation des enfants reste active.

La première grande histoire est celle de la création de l'univers et de notre planète, les lois naturelles, les propriétés physiques et chimiques de la matière, la géographie, la géologie, l'astronomie...

La seconde présente l'évolution de la vie sur Terre, de la cellule à l'organe, en guise d'introduction à la botanique, la zoologie, à l'espace-temps...

La troisième est consacrée à l'apparition de l'Homme sur la Terre et son évolution, jusqu'à nous...

La quatrième est dédiée à l'invention et l'évolution des systèmes de communication et des symboles (langages, écritures, arts...) utilisés par les hommes et ce, à travers l'étude des différentes civilisations...

La cinquième expose l'évolution de l'esprit scientifique de l'être humain concrétisée par l'histoire des nombres, des mathématiques...

Tous ces apprentissages débutent par une approche sensorielle et évoluent de la manipulation concrète vers l'abstraction.

2.2 Le matériel

Le matériel Montessori est disposé sur des étagères à portée de la main et de la vue de l'enfant afin qu'il puisse y accéder en toute autonomie. Le matériel, scientifiquement conçu, est présenté sur de petits plateaux, sur les étagères disposées par catégorie. Avec son plateau, il s'installe sur un tapis ou une table qui délimite son espace de travail.

Par la manipulation, l'enfant va acquérir une notion précise (par exemple : identifier les couleurs, comprendre les dizaines, maîtriser un geste particulier, ...).

Le matériel occupe une place bien définie au sein de la classe, il est rangé par thématique et par niveau croissant de complexité.

Chacun a un mode d'utilisation spécifique : après une première présentation par l'éducateur, l'enfant peut manipuler le matériel autant de fois qu'il en a besoin, à tout moment de la journée.

Ce dernier est auto-correctif. L'erreur fait partie du processus d'apprentissage : elle est perçue comme positive. Actif et concentré, l'enfant progresse à son rythme vers la maîtrise de son apprentissage.

Une fois son travail terminé, il a la responsabilité de le remettre à sa place sur l'étagère et de ranger son espace de travail.

L'enfant prend alors des repères et se sent en sécurité avec ce qui l'entoure.

Enfin, l'ordre favorise un sentiment de paix, de détente et contribue ainsi à la construction de son « *ordre intérieur* ».

Grâce à l'expérience concrète vécue via le matériel, l'enfant peut passer peu à peu à l'abstraction, et pour cela il dispose de supports de la méthode Montessori pour travailler les concepts, ainsi que d'autres outils, qui lui permettent de continuer à travailler en toute autonomie et parfaire ses apprentissages.

2.3 Autres outils

Pour le groupe des 6-11 ans, d'autres héritages pédagogiques viennent compléter le matériel :

→ La méthode de Singapour

Cette démarche est conçue au début des années 1980 par une équipe de professeurs de

mathématiques mandatée par le Ministère de l'Education de Singapour, sur la base des recherches menées par des pédagogues du monde entier, en particulier Jérôme Bruner, Georges Polya et Maria Montessori.

En mathématiques, l'enfant dispose dans l'ambiance d'un support manuel pour appuyer ses découvertes.

Chaque notion est abordée de manière progressive: de façon **concrète** par la manipulation avec le matériel Montessori, de façon **imaginée** avec des exercices, pour parvenir finalement à l'**abstraction**.

La méthode de Singapour propose une progression massée et cyclique sur une période assez longue durant laquelle les concepts sont travaillés : massée car elle permet de travailler jour après jour en approfondissant, cyclique car les notions sont travaillées à travers d'autres notions. Elle est une anticipation aux « déclics » de l'enfant.

→ La pédagogie Freinet :

Elle a inspiré l'équipe éducative pour les moments d'expression collective comme le « quoi de neuf ? », des exposés, de la production d'écrits .. pour la gestion coopérative de la classe, l'organisation des temps de parole lors du Conseil d'école, les « feuilles de route » qui sont des feuilles de guidance de travail sur les apprentissages pour les plus grands afin de les rendre autonomes. Des supports didactiques spécifiques sont également utilisés comme : les enquêtes mathématiques, les fichiers de géométrie, etc...

→ Démarche de compréhension en lecture :

Afin de permettre à l'enfant d'être plus pointu dans sa compréhension en lecture, l'équipe éducative s'inspire de la démarche « je lis, je comprends », un travail du groupe départemental de prévention de l'illétrisme, inspiré des travaux de chercheurs comme Roland Goigoux, Sylvie Cèbe ou Michel Fayol. En découvrant différents types de textes, l'enfant accède à un large patrimoine culturel, à la littérature, etc... .

La démarche permet à l'enfant de développer des stratégies de lecture, de manière progressive afin de les mobiliser dans la compréhension d'un texte.

Cette démarche est non seulement utilisée dans l'activité de lecture mais aussi dans d'autres disciplines. D'autre part, elle mobilise l'activité d'écriture : imaginer ce qui précède à l'histoire, imaginer la fin d'un récit...

Dans le domaine de l'écriture, l'enfant dispose aussi d'outils liés à la production d'écrits : ateliers d'écriture avec proposition d'un thème, d'une image, d'une séquence de photos... qui aborderont également tous types de textes (dialogue, commentaire, récit...)

2.4 Le vivre ensemble

Le lieu qu'est la classe doit être vécu par l'enfant comme un endroit de repères, de sécurité où l'on peut régler des questions, des conflits et discuter des idées.

Pour cela nous avons établi ensemble des règles de vie. Elles mettent en valeurs les Droits mais aussi les Devoirs que chaque enfant a dans cet espace qui a été aménagé pour son bien-être, pour acquérir son autonomie au quotidien et pour ses apprentissages.

- **La chaise d'observation** ou « comment apprendre à maîtriser son corps ? » est un outil référent disponible dans l'ambiance. La chaise offre un espace plus contenant qu'un tapis par exemple, et permet à un enfant perturbateur de l'ambiance d'apprendre à maîtriser son corps. Il peut être alors reguidé par l'éducateur.

Lors des conseils d'école, la règle, et notamment le respect des règles, sont souvent débattues. Des mesures spécifiques peuvent être mises en place momentanément comme, par exemple, les rubans de comportement qui ont été réfléchis avec les enfants.

Pourquoi des rubans de comportement ?



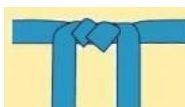

- Pour aider les enfants à grandir, avec les autres, devenir autonomes, et devenir davantage responsables
- Etant fort d'user de ses Droits, c'est montrer que l'on est capable d'accomplir ses Devoirs
- Prendre conscience de son comportement
- Développer l'effort pour être avec les autres et ses aptitudes dans le groupe
- Accepter les contraintes que supportent les adultes pour en obtenir les libertés associées comme tout citoyen.

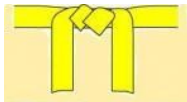


C'est un appui permanent dans un cadre solide, qu'est le Loi et le Règlement ; une éducation civique vécue au quotidien sur lequel l'enfant va pouvoir se construire.

Voici les Droits et le Devoirs que les enfants ont retenu :

Les Droits	Les Devoirs
<ul style="list-style-type: none"> • s'exprimer au Conseil d'école • parler • s'entraider, mettre la table • sortir seul dehors • choisir son matériel • avoir un temps calme, colorier, se recentrer • apprendre et travailler • se déplacer • faire un exposé, présenter quelque chose sur la ligne blanche • préparer, manger le snack • travailler dans de bonnes conditions • être respecté et écouté 	<ul style="list-style-type: none"> • se tenir correctement sur la ligne blanche • parler en chuchotant • aider les autres • prendre soin de moi et des autres • prendre soin du matériel • avoir un temps pour soi • travailler • se déplacer calmement • respecter les adultes et les enfants • respecter l'espace de l'autre • laisser son espace, son matériel et l'école propres et rangés • ranger ses affaires

Les enfants à partir de 5 ans, auront un livret de suivi pour les rubans de comportement. Il a été adapté pour les 5-7 ans avec trois rubans et quatre pour les 7-11 ans . Un suivi individuel se fera avec une éducatrice au début tous les 15 jours, puis en fonction de chaque enfant et de l'évolution de son comportement.

Couleur du ruban				
JE DOIS	respecter au moins 3 des règles de la classe.	respecter au moins 6 des règles de la classe.	respecter au moins 9 des règles de la classe.	respecter toutes les règles de la classe.
J'AI LE DROIT DE	<ul style="list-style-type: none"> - emmener un livre de chez moi - emprunter un livre de l'école - aller au coin lecture quand j'ai fini mon travail 	<ul style="list-style-type: none"> - sortir seul dehors - mettre le couvert - avoir un temps calme au moins une fois par semaine 	<ul style="list-style-type: none"> - faire un exposé - rentrer plus tôt de la récréation - préparer le snack - présenter quelque chose sur la ligne blanche 	<ul style="list-style-type: none"> - faire un dessin quand j'ai terminé mon travail - présider le conseil d'école - dire la routine de massage

Couleur du ruban			
JE DOIS	respecter au moins 4 des règles de la classe.	respecter au moins 8 des règles de la classe.	respecter toutes les règles de la classe.
J'AI LE DROIT DE	<ul style="list-style-type: none"> - emmener un livre de chez moi - mettre le couvert - avoir un temps calme au moins une fois par semaine 	<ul style="list-style-type: none"> - sortir seul dehors (si j'ai l'autorisation de mes parents) - présenter quelque chose sur la ligne blanche - préparer le snack 	<ul style="list-style-type: none"> - faire un exposé - rentrer plus tôt de la récréation - présider le conseil d'école

L'enfant auto évalue son comportement à l'aide de smiley : 😊 😐 😞

L'éducatrice fait de même. Ensuite, les smiley souriants de l'éducatrice sont comptabilisés, ce qui donne la couleur du ruban et les droits correspondants.

	Ce que j'en pense	Ce que les éducatrices en pensent
Je respecte les adultes, les éducatrices et les autres enfants.		
Je prends soin de moi et des autres.		
Je me déplace en marchant.		
Je parle à voix basse dans la classe.		
Je prends soin du matériel.		
J'utilise le matériel comme on me l'a présenté.		
Je range mon matériel quand je n'utilise plus.		
Je respecte les regroupements en étant présent en même temps que les autres.		
Je respecte les règles de prise de parole.		
Je range correctement mon travail dans mon casier ou classeur.		
Je garde mon espace propre et en ordre.		
Je range mes affaires sous mon porte-manteau à l'accueil.		

2.5 A la fin de la scolarité à l'école "Les Papillons"

Il n'y a pas à notre connaissance de collège Montessori dans le département de la Haute-Vienne. Par conséquent les enfants rejoignent le cursus normal en 6^{ème}.

Depuis qu'existe l'école, il a été constaté une bonne intégration des enfants dans les collèges de circonscription ou collèges privés : les enfants sont heureux de trouver un grand groupe et de découvrir un autre environnement, les professeurs trouvent les enfants travailleurs, respectueux et responsables.

3. Les temps forts de la semaine

3.1 Le temps de l'au-revoir

Le temps de l'accueil le matin est un temps de transition lors duquel l'enfant se prépare à travailler et à entrer dans une vie de groupe sereine et paisible. Nous sommes très reconnaissant(e)s envers les adultes qui participent à maintenir, dès leur arrivée, cette ambiance calme et agréable (voix basse, marcher lentement, arriver à l'heure, dire bonjour...). Cela a un réel impact sur la matinée de l'enfant et sur son intégration à la vie du groupe. Pour les plus jeunes, il est possible de prendre le temps d'une séparation en douceur jusqu'à 9h15. Dans sa conquête d'autonomie, l'enfant peut arriver seul le matin jusqu'à l'accueil.

3.2 Le repas

La préparation au repas s'effectue par quelques enfants qui dressent la table (mettre les couverts, les verres et les carafes d'eau). Puis l'enfant va chercher son repas pour s'installer à une place qu'il choisit. Nous demandons aux parents de limiter le nombre de boîtes à deux pour la gestion matérielle et de temps : sa prise d'autonomie est importante à ce moment, au cours duquel il apprend à faire seul: prise du repas, nettoyage de sa place et restitution de ses affaires à l'accueil. Deux adultes accompagnent les enfants dans une ambiance calme.

Ce temps n'est pas uniquement une réponse à un besoin, c'est aussi un plaisir et un partage, un moment d'échanges qui contribue à la socialisation.

3.3 La récréation

La récréation est un temps de jeux libres, de liens sociaux autres que dans l'ambiance. L'une est proposée à 10h30, l'autre après le repas jusqu'à 13h30.

3.4 Le temps de repos

L'enfant prend conscience du repos : après la récréation, les plus petits ont la possibilité de faire la sieste, suivant leurs besoins et en accord avec les parents. Pour les autres, l'après-midi peut débiter par un temps calme, au travers de dessins, coloriages de mandalas, ...

3.5 Le Conseil d'école

Ce temps hebdomadaire est présidé par un enfant et aborde les sujets notés par les enfants, sur une feuille affichée dans l'ambiance. C'est un temps d'échange, de résolutions de conflits, de philosophie, de propositions d'idées. C'est l'occasion également de reprendre les règles de vivre ensemble.

Il est suivi d'un temps de « *blabla* » : si quelques enfants ont besoin d'un temps plus individuel en dehors de la communauté pour aborder un sujet qui les concerne.

3.6 Les fêtes d'anniversaires

Pour aider l'enfant à se situer dans sa vie, son histoire, son temps, nous proposons aux parents d'apporter des photos de son enfant prises à ses différents âges ou encore lors d'événements qui ont marqué sa vie (celles-ci étant rendues après la fête) et d'être présents, s'ils le peuvent, pour partager ce rituel. L'événement se fête généralement le vendredi. Nous conviendrons ensemble de la date d'anniversaire.

3.7 Les temps de recentrage ou de relaxation

Ces moments sont proposés de manière quotidienne et en alternance avec le brain-gym, la relaxation par la respiration, les postures de yoga, de manière hebdomadaire avec le massage MISA, les ateliers de sophrologie, le travail sur les émotions.

3.8 Le temps des responsabilités

Quotidiennement en fin de journée, les enfants prennent part au soin de leur école par les responsabilités que sont: faire la vaisselle du midi, balayer la classe, trier les poubelles, ranger le matériel... C'est un temps important du vivre ensemble qui responsabilise chaque enfant et l'intègre dans une dynamique sociale.

ANNEXES

Règlement intérieur

Fonctionnement de l'école

Généralités

L'école accueille les enfants de 3 à 11 ans.

Les apprentissages de l'ambiance des 3-6 ans se font dans le cadre de la pédagogie Montessori.

Les apprentissages de l'ambiance des 6-11 ans se font selon un enseignement mixte : pédagogie Montessori, pédagogie Freinet et pédagogie traditionnelle ; ceci dans le but d'être en accord avec le programme de l'Education Nationale et de préparer l'enfant à intégrer une école traditionnelle en fin de cycle.

L'école propose également des disciplines manuelles et artistiques, et des activités basées sur la nature et l'environnement.

L'école Les Papillons étant une école privée hors contrat, les familles doivent signaler l'inscription de leur(s) enfant(s) dans l'établissement auprès de la mairie de leur lieu de résidence.

Admission

Pour être admis à l'école Les Papillons :

- l'enfant a au moins 3 ans et est propre (plus de couche dans la journée) ;
- les attentes de la famille sont en cohérence avec le projet pédagogique.

Un entretien préalable à l'inscription d'un enfant, en présence de celui-ci, est prévu afin d'échanger sur les attentes des familles, faire connaissance, et que l'école partage ses objectifs et ses règles de fonctionnement.

Ensuite, pour les enfants de 3 ans et leurs parents, une matinée d'immersion hors temps scolaire, est prévue. Ce temps permet d'assurer le passage entre l'univers familial de l'enfant vers celui de l'école.

L'école peut accueillir tout enfant sans discrimination, cependant elle se réserve la possibilité de refuser une inscription si elle ne se sent pas en mesure d'accueillir un enfant dans de bonnes conditions.

Retards et absences

Les parents sont tenus de signaler :

- L'absence programmée de leur enfant plusieurs jours avant, sur le cahier de liaison à disposition dans l'accueil.
- L'absence ou le retard de leur(s) enfant(s) le jour même, ainsi que tout retard pour venir le/les chercher à la sortie de l'école, est signalé par téléphone, en appelant l'école au 05 55 30 55 34 (ou en laissant un message sur le répondeur).

En cas d'absences répétées et injustifiées, ne pouvant garantir l'efficacité de l'enseignement proposé, la direction se réserve le droit de refuser l'inscription de l'enfant l'année scolaire suivante. Les enfants à mi-temps ne rattrapent pas leur absence par un autre jour. Au-delà d'une semaine d'absence, un certificat médical est nécessaire. Pour les prises en charge spécifiques (orthophonie, suivi psychologique ou médical), remplir une décharge des parents fournie par l'école pour la période précise d'absence de l'école.

Absence de l'éducateur/trice

En cas d'absence exceptionnelle et justifiée de l'éducateur/trice, votre enfant sera pris en charge par l'assistant(e) de la classe et/ou un membre bénévole de l'association.

Règles de Vie

Parking

Les parents se garent prioritairement dans le parking puis le long de l'école. Le dernier à quitter l'école referme le portail.

L'accueil

L'école accueille les enfants 4 jours par semaine : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 16h30.

L'accueil du matin a lieu de 8h45 à 9h15.

Votre enfant sera muni d'une paire de chaussons pour rentrer en classe, qui resteront à l'école. Prévoir également une paire de bottes, et une paire de chaussures de sport pour les activités sportives (jour défini à la rentrée).

Les animaux

Depuis la création de l'école, une chienne nommée Géode est présente au quotidien dans l'enceinte de l'école et auprès des enfants. Elle intègre parfaitement les préceptes de Maria Montessori qui préconise une proximité des animaux pour l'épanouissement des enfants. Géode est parfaitement intégrée à l'école et est soucieuse des enfants autant qu'eux à son égard.

Pour des questions d'hygiène et de sécurité il est demandé au parents de laisser leur animal de compagnie dans leur voiture lors des garderies ou des accueils du matin et du soir.

Changes

Il est souhaitable, pour tous, d'avoir une tenue de rechange et pour les moins de 5 ans, d'avoir au moins deux changes complets, marqués au nom de l'enfant (des chaussettes au pull) remis à l'éducatrice d'accueil, ainsi qu'une tenue de pluie.

Dès qu'un change sale vous parvient, nous vous demandons de le remplacer le lendemain matin.

Garderie

Une garderie parentale est proposée de 16h45 à 17h45 (voir planning dans l'accueil et règlement en annexe). Les enfants sont sous la responsabilité de l'adulte jusqu'à l'arrivée de leurs parents.

La journée

8h45 - 9h15 ----- accueil
 9h00 - 11h30 ----- travail individuel Montessori
 11h30 - 12h00 ----- rangement de classe/regroupement
 12h00 - 12h30 ----- repas
 12h30 - 13h30 ----- temps libre / sieste pour les plus jeunes
 13h30 - 14h00 ----- moment collectif/temps calme
 14h00 - 16h00 ----- travail individuel Montessori/ateliers
 16h00 - 16h30 ----- temps des responsabilités / regroupement

Le plus par rapport à la journée : le jeudi se tient le conseil d'école (chacun peut s'exprimer sur l'ambiance, les conflits, les règles de vie, les projets).

Des ateliers sont animés par l'équipe éducative ou des intervenants extérieurs à chaque période, dans des domaines comme les travaux manuels, le jardinage, le yoga, la musique, la danse, le dessin, le théâtre, argile, sophrologie ...

Le Calendrier

L'école adopte le calendrier scolaire établi par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Congés

Ils sont ceux en vigueur pour l'Académie de Limoges (zone A)

Rentrée scolaire :	lundi 3 septembre
Vacances de la Toussaint 2018 :	fin de la classe: vendredi 19 octobre jour de reprise: lundi 5 novembre
Vacances de Noël 2018 :	fin de la classe: vendredi 21 décembre jour de reprise: lundi 7 janvier
Vacances d'Hiver :	fin de la classe: vendredi 15 février jour de reprise: lundi 4 mars
Vacances de Printemps :	fin de la classe: vendredi 12 avril jour de reprise : lundi 29 avril
Pont de l'Ascension:	fin de la classe: mardi 28 mai jour de reprise : lundi 3 juin
Vacances d'Été	vendredi 28 juin

Jours fériés

Toussaint jeudi 1er novembre	Armistice 1918 dimanche 11 novembre
Noël mardi 25 décembre	Jour de l'An mardi 1er janvier
Lundi de Pâques lundi 22 avril	Fête du Travail mercredi 1er mai
Victoire 1945 mercredi 8 mai	Ascension jeudi 30 mai
Lundi de Pentecôte lundi 10 juin	

Les Repas

Pour les externes, la sortie se fait à 12H00 et le retour à 13H30.

Les parents doivent signaler à l'école toute allergie alimentaire avérée ou suspectée.

Collation du matin

Une petite collation sera proposée aux enfants sous la forme de fruits ou de légumes de saison/ou secs, préparés par les enfants eux-mêmes.

Les aliments sont à fournir par les parents et déposés dans un panier commun situé à l'accueil. L'inscription hebdomadaire s'effectue à l'avance sur le planning « snack » affiché à l'accueil.

Déjeuner du midi

Les enfants participent à la mise en place des tables et au nettoyage.

Le repas de l'enfant est à la charge de la famille. La conservation de la nourriture de l'enfant est de la responsabilité de la famille. Il n'y a pas de possibilité de réchauffer les repas sur place. (thermos, lunch-box chauffante électrique).

Les enfants vont déposer leur repas, accompagnés du personnel éducatif. Pour les denrées fraîches, nous disposons d'un réfrigérateur.

Goûter

Il n'y a pas de goûter pris à l'école, à l'exception des enfants inscrits en garderie.

L'engagement bénévole des parents

Tous les parents

Tous les parents des enfants de l'école sont membres adhérents de l'association « Les Papillons, Grandir et Devenir », qui porte l'école. Sans leur adhésion et leur engagement, l'école n'existe pas. Ils sont un soutien primordial à l'association et à l'école

Ils assurent :

- la garderie du soir
- le ménage hebdomadaire, le vendredi après la classe ou le week-end (voir le planning à l'accueil),
- le ménage de fond de fin d'année scolaire et de pré-rentrée (rangement et nettoyage du garage, fenêtres, déchetterie éventuellement, lavage des tapis et du matériel pédagogique...),
- l'entretien des locaux et des extérieurs,
- l'organisation et l'animation d'événements,
- l'accompagnement des sorties

Chaque famille est tenue de réaliser un certain nombre d'heures d'entretien, défini en début d'année selon le nombre de familles de l'école.

A tour de rôle, ils fournissent des fruits et légumes pour le snack des enfants.

Ils peuvent être sollicités par l'équipe pédagogique pour apporter une aide ponctuelle à l'école : prêt d'un matériel, partage d'une compétence, accompagnement des enfants en sortie scolaire...

Ceux qui le souhaitent, proposent à l'équipe pédagogique l'animation d'atelier pour les enfants. L'équipe pédagogique les intégrera selon les projets et les possibilités des plannings par période. Elle accompagne les parents dans l'organisation de leur atelier.

Les parents « Responsables des plannings »

Les (deux) parents qui le souhaitent sont responsables de la tenue des plannings de garderie et de ménage. Ils veillent à ce que ces derniers soient remplis en temps et en heure et suivent le décompte d'heure par famille.

Les parents « animateurs du Café des parents »

Des parents animent Le Café des parents. Le Café des parents est un moment convivial, ouvert à tous les membres de l'association. Il constitue un moment clé pour fédérer ces derniers autour de projets divers.

Il a pour objectif de faire naître et porter des initiatives de parents pour :

- ouvrir les enfants à des apports complémentaires à ceux de l'école (via des activités périscolaires...),

- organiser des événements à but lucratif pour l'école (production et vente de jus de pommes, vide-greniers...),
- apporter aux parents qui le souhaitent, des réflexions sur le développement de l'enfant, la parentalité, la société..., via des conférences, formations...

Les parents « Membre du bureau de l'association »

Plusieurs parents font partie du bureau de l'association. Afin d'assurer une stabilité dans la gestion de l'école, les membres du bureau sont cooptés par celui-ci.

Le bureau gère et administre l'association : gestion des ressources humaines, comptabilité, démarches administratives diverses...

Il se porte garant de l'adéquation entre la vie de l'école et son projet.

L'engagement moral des parents

Ils s'engagent à respecter les horaires de l'école, les règles décidées par la direction et validées par le projet d'école.

L'engagement de l'association

L'association met tout en œuvre pour assurer la pérennité de l'école. Si, pour une raison indépendante de la volonté des dirigeants, elle se trouvait en cours d'année dans l'impossibilité de poursuivre l'école, les familles seraient remboursées au prorata des journées non assurées.

Tarifs

Les tarifs sont établis en fonction du quotient familial de chaque famille, fournit par la CAF ou la MSA.

Les tarifs des frais de scolarité sont fournis aux parents avec le dossier d'inscription.

Les chèques de paiement des frais de scolarité pour l'année scolaire entière seront déposés avec le dossier d'inscription. Ces chèques seront libellés à l'ordre de l'association Les Papillons, et seront encaissés au début de chaque mois.

Les frais de scolarité sont débités même en cas d'absence temporaire de l'enfant quelle qu'en soit la durée.

Le chèque des frais d'inscription sera réglé et encaissé au mois de juillet pour valider l'inscription de l'enfant. Ce chèque ne sera pas remboursé en cas de désistement à la rentrée.

Les tarifs ne peuvent pas être négociés à la baisse car ils correspondent au minimum nécessaire pour faire vivre la structure. Les absences ne donnent pas lieu à des réductions.

Une difficulté passagère pour assurer le paiement des frais de scolarité peut être signalée lors d'un rendez-vous avec le bureau de l'association.

Désistement ou Départ en cours d'année

Les parents s'engagent à maintenir leur(s) enfant(s) à l'école pour une année scolaire complète pour assurer un bon suivi pédagogique. L'inscription est valable pour une année entière (de septembre à juin).

- Si la famille se désiste avant la rentrée, les frais d'inscription seront dus ainsi que le 1er mois de l'année.
- Tout départ doit faire l'objet d'un courrier recommandé avec accusé de réception devant parvenir au siège de l'école au moins trois mois avant la date du départ de l'enfant. (sauf en cas de maladie, décès, perte d'emploi)
- Si une demande de mutation a été faite avant la rentrée, merci d'en informer l'école
- En cas de départ non signalé, les mois restants de l'année scolaire seront dûs.

Assurance

Les parents doivent souscrire à une assurance « responsabilité civile » et une assurance « individuelle accidents corporels » pour l'enfant scolarisé, et fournir une attestation d'assurance lors de l'inscription de l'enfant.

Santé

Les enfants sont accueillis à l'école en bonne santé, non fiévreux. Aucun traitement médical ne sera administré par le personnel de l'école.

En cas d'allergies reconnues (alimentaires ou non), nous vous demanderons de fournir l'ordonnance médicale afin d'établir un PAI (Plan d'Accueil Individualisé).

Si l'enfant tombe malade ou présente des symptômes suspects au cours de la journée, les parents sont contactés pour venir le chercher, ou à défaut une personne désignée par eux et figurant sur la liste des personnes habilitées.

En cas de maladie ou d'accident, la direction de l'école Les Papillons peut être amenée à prendre des décisions pour la santé de l'enfant, comme indiqué dans la décharge à signer par les parents.

Sorties

Les parents signent un accord écrit pour autoriser l'enfant à participer à toutes les activités se déroulant en dehors de l'enceinte de l'école, ainsi que pour permettre aux éducatrices et assistantes d'emmener l'enfant dans leur véhicule personnel lors des sorties pédagogiques.

Une participation financière pourra être demandée aux familles.

Les parents peuvent également être sollicités pour conduire l'enfant dans un lieu déterminé pour l'activité prévue, pendant les heures où l'enfant est sous leur responsabilité.

Relations avec la direction, l'équipe pédagogique et le bureau de l'association

Le parent (ou la famille) qui rencontre un questionnement ou des difficultés au sein de l'école est invité(e) à prendre rendez-vous pour en parler le plus rapidement possible avec l'équipe pédagogique ou le bureau associatif.

Les parents peuvent demander une rencontre avec la direction, les éducatrices et les assistantes pour les questions pédagogiques, et avec les membres du bureau pour les questions de fonctionnement administratif.

De même, la direction, les éducatrices, les assistantes et les membres du bureau peuvent solliciter une rencontre avec les parents en cas de nécessité pédagogique ou administrative.

Confidentialité et vie privée

Le contenu des réunions entre parents et représentants de l'école doit rester confidentiel, par respect de la vie privée des familles.

Les parents souhaitant aborder des sujets concernant l'école sont invités à demander un entretien avec le bureau ou la direction afin de préserver un cadre professionnel et une bonne entente au sein de l'école.

La direction de l'école Les Papillons reste seule actrice et décisionnaire des aspects pédagogique de l'école. Quant à la gestion, elle se fait en concertation entre le bureau de l'association et la direction.

Propagande

Toute propagande sans lien direct avec les buts de l'école est interdite aux éducateurs et aux parents au sein de l'établissement pendant les temps scolaires et les réunions pédagogiques.

Règlement de la garderie parentale

La garderie commence à 16h45 et se termine à 17h45. Même présente, l'équipe pédagogique n'est plus responsable des enfants à partir de 16h45.

Pour plus de clarté du côté des enfants mais aussi des parents, le responsable de la garderie est noté au préalable sur la fiche d'inscription. Fermeture de l'école: les clefs sont à récupérer dans le bureau d'accueil et sont déposées dans la boîte aux lettres.

Le parent est responsable des enfants inscrits à la garderie et des enfants dont les parents ne sont pas encore arrivés.

Dès qu'un parent arrive, il se doit de veiller au respect des règles de l'école par son(ses) enfant(s) et de décharger le parent de garde de cette responsabilité. Le parent de garde attendra donc que les parents présents passent à l'action si besoin.

- Par beau temps, garderie extérieure : les enfants restent sur la pelouse autour du cerisier. L'objectif : que les enfants soient toujours en vue pour plus de sécurité et de simplicité. Une attention particulière est requise au niveau du portillon qui donne sur la route. Dès 16h45, le parent responsable de la garderie veille à ce qu'aucun enfant non accompagné ne s'approche du portillon. L'accès au garage et aux vélos/jeux est interdit durant la garderie.

- Par mauvais temps, garderie intérieure: les enfants restent dans la salle informatique/garderie et ont à leur disposition des jeux dans le placard coulissant blanc. Les autres espaces de l'école ne sont pas des pièces de jeux.

- Pour surveiller le groupe, le parent prend le rôle d'observateur et reste vigilant quand il est dans le jeu avec les enfants.

- Le parent doit veiller à la propreté et à l'ordre des lieux.

- Il doit veiller aussi à ce que les enfants utilisent dans le respect et la sécurité le matériel mis à disposition.

- Aucune forme de violence et de destruction n'est acceptable, un STOP verbal ou physique doit être posé au plus tôt par le parent responsable.

- Avant de quitter l'école, une vérification minutieuse des locaux est demandée (lumières extérieures et intérieures éteintes, robinets fermés et espaces rangés et propres).

Nota bene : En cas de problèmes durant la garderie, l'école est responsable. La garderie parentale est une grande responsabilité. Nous comptons sur vous pour prendre cette tâche avec le plus grand sérieux.